

## Philippe Martin lance la réouverture du centre thermal de Castéra-Verduzan dès le 7 juin 2021



Philippe Martin lance la réouverture du centre thermal de Castéra-Verduzan dès le 7 juin 2021

Après l'abbaye de Flaran qui ouvre ses portes dès mercredi 19 mai, c'est dans les bâtiments des Thermes de Castéra Verduzan que s'est rendu Philippe Martin, président du Conseil départemental du Gers.

Entouré de Madame Valérie Etcheveste, directrice des Thermes, et de Monsieur Claude Nef, maire de Castéra-Verduzan, Philippe Martin a annoncé la réouverture de la structure dès le lundi 7 juin.



Conformément aux annonces gouvernementales, le centre thermal de Castéra-Verduzan aurait pu ouvrir dès le 19 mai.

Mais le personnel étant mobilisé à d'autres tâches visant à lutter contre la pandémie, notamment la plate forme téléphonique de rendez-vous pour la vaccination, cette réouverture n'aura lieu que **le 7 juin pour les cures et la remise en forme et le 9 juin pour la piscine et la salle de sport.**

En effet, comme l'a souligné le président, les équipes des Thermes de Castéra ont fait autre chose que leur métier pendant la fermeture.

Affectés sur différentes missions au sein du conseil départemental du Gers, ils ont été positionnés sur la plate forme de réservation pour la vaccination, ont participé au transport des vaccins, l'infirmière des Thermes a participé à la campagne de vaccination à domicile du Vaccibus qui, en collaboration avec le SDIS32 et l'ARS, permet d'aller au domicile des personnes les plus lourdement handicapées.

« En ce sens, les Thermes de Castéra ont été des acteurs majeurs de la lutte contre la pandémie, » a souligné Philippe Martin.



Les autres agents ont profité de la fermeture pour réaliser des travaux d'amélioration du bâtiment comme des travaux de peinture des couloirs et du salon des cures et de décoration des appartements de la résidence et du salon des cures ainsi qu'un aménagement pour l'eau chaude des douches de la piscine qui permettra d'économiser de l'eau.

D'autres travaux sont prévus, notamment un nouvel éclairage de mise en valeur de la façade ancienne du bâtiment.

Par ailleurs, Philippe Martin a rappelé que les démarches pour l'obtention d'un nouvel agrément thérapeutique en rhumatologie avec des tests cliniques se poursuivent.

La pathologie concernée est la gonarthrose (arthrose du genou).

Les Thermes vont recruter des personnes volontaires âgées de 50 ans ou plus souffrant de cette pathologie pour des tests cliniques au cours de l'année.

Après l'étude des questionnaires d'évaluation des effets de la cure et la réalisation du rapport final en 2022, la soumission du rapport à l'avis de l'Académie Nationale de Médecine se fera à la fin de cette même année 2022.

« Le processus de demande d'agrément a été bien entendu retardé par la crise sanitaire mais le centre thermal mise sur un recrutement rapide d'un nombre suffisant de curistes testeurs dans les mois qui viennent pour rattraper le retard.

Cet agrément est très important pour la viabilité sur le long terme des Thermes", a-t-il précisé.

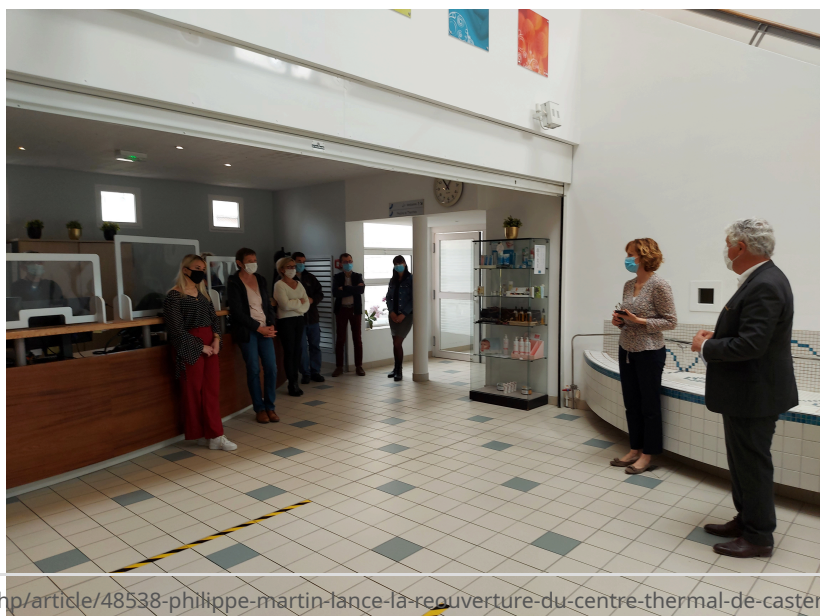
Philippe Martin a enfin rappelé qu'il avait sollicité le Ministre délégué chargé des Comptes publics, Olivier Dussopt, lors de sa venue le 22 mars dernier, au sujet de l'éligibilité des centres thermaux des services publics au dispositif d'aide gouvernementale.

« Je lui ai fait remarquer que le dispositif d'aide ne concernait que les établissements thermaux sous statut privé et non ceux sous statut public ou de régie.

Je l'ai sollicité pour que le dispositif charges fixes permettant de compenser les pertes d'exploitation dues aux règles sanitaires bénéficie aussi aux établissements publics.

Le dossier est en cours ».

Philippe Martin a adressé ses remerciements à toute l'équipe présente et à la directrice qui a su maintenir le lien avec son équipe et a tout mis en œuvre pour que la réouverture se fasse dans les meilleures conditions possibles.



Il a dit son grand bonheur de voir deux équipements importants du Bas Armagnac que sont Flaran et les Thermes ouvrir à nouveau.

Il a toutefois invité à la plus grande prudence :

« L'allègement n'est pas le relâchement et même si le Gers est le deuxième département français où le taux de circulation est le plus bas, il faut se dire que tout cela est réversible et j'invite tout le monde à respecter et à faire respecter les gestes barrières. »

**Valérie Echeveste, directrice des Thermes, nous a expliqué comment elle avait vécu cette période de fermeture :**

« Cela a été une période compliquée pour tout le monde avec des coupures successives.

Personnellement, j'ai essayé de garder le lien avec le personnel pour tester leur moral.

La bascule fin janvier sur la plateforme de réservation a été très intéressante car elle a permis au personnel de se sentir utile et ils ont découvert un nouveau métier.

Pour ma part, j'étais présente sur les lieux ou en télétravail pour coordonner les plannings de chacun et les travaux en cours.

Elle nous a dit quelques mots aussi **des réservations en cours** :

« Nous avons beaucoup de demandes. Nous sentons que les gens sont en souffrance physique et morale car ils ont été privés pendant de longs mois de cures.

Nous avons un public de fidèles qui a hâte de revenir pour la qualité de l'accueil, le respects des consignes sanitaires qui leur permet de venir ici en toute sérénité et le cadre de Castéra qui est un petit village en pleine nature tout en étant très bien équipé.

Nous constatons aussi que, certainement du fait de la crise, nous avons de nouvelles demandes d'un public plus jeune."

Elle incite le public à consulter le site des Thermes qui a été remis à neuf.

<https://thermes-castera.gers.fr/>